



(11) **EP 2 053 193 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
29.04.2009 Bulletin 2009/18

(51) Int Cl.:
E06B 9/42 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **07380290.2**

(22) Date de dépôt: **23.10.2007**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL PL PT RO SE SI SK TR
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK RS

(72) Inventeur: **Cid Quintas, Jesus**
32901 Orense (ES)

(74) Mandataire: **Manzano Cantos, Gregorio**
Cabinet Manzano
Embajadores, 55
28012 Madrid (ES)

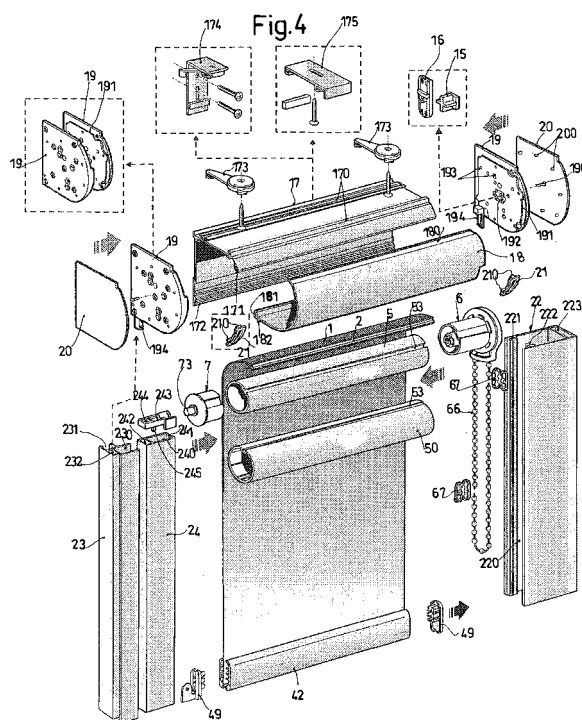
(71) Demandeur: **Sistemas Delfin, S.L.**
32901 Orense (ES)

Remarques:

Revendications modifiées conformément à la règle 137(2) CBE.

(54) **Store**

(57) MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, concernant un mécanisme multiple et combiné pour l'actionnement dans un procédé d'enroulement et déroulement de stores/rideaux qui, en partant de facteurs connus et communs à beaucoup d'autres systèmes d'actionnement de ce type, incorpore une version commune pour l'actionnement d'ensembles ayant des arbres tubulaires de différents diamètres, adaptés pour différentes dimensions de store/rideau ou similaire; incorporant différentes solutions d'actionnement: manuel, mécanique ou automatique; différentes solutions pour les moyens de support desdits mécanismes; différentes solutions pour les tringles de couronnement et contrepoids du store, rideau ou analogue; l'adoption d'un tambour ou caisson particulièrement conçu pour le logement des mécanismes, un couvercle articulé et divers enclenchements pour celui-ci et une version double de cantonnières latérales pour la couverture et le guidage du store/rideau ou autre et des mécanismes d'actionnement de ceux-ci.



EP 2 053 193 A1

Description

OBJET DE L'INVENTION

[0001] L'objet du brevet concerne un mécanisme multiple et combiné pour l'actionnement en cours d'enroulement et déroulement de stores, rideaux, persiennes, et similaires, différent du système de pliage et dépliage, qui en partant de facteurs connus et communs dans beaucoup d'autres systèmes d'actionnement de ce type, incorpore une version commune pour l'actionnement d'ensembles ayant des arbres tubulaires de différents diamètres adaptés pour différentes dimensions de store, rideaux ou similaire ; en incorporant différentes solutions d'actionnement : manuelle, mécanique ou automatique ; différentes solutions pour les moyens de support desdits mécanismes ; différentes solutions pour les tringles de couronnement et contrepoids du store, rideau ou analogue ; l'adoption d'un tambour ou caisson particulièrement conçu pour le logement des mécanismes avec un couvercle correspondant s'ouvrant et se démontant avec divers moyens d'ancrage et une version double de cantonnières latérales pour la couverture et le guidage du store, rideau ou autre et des mécanismes d'actionnement de ceux-ci.

[0002] Une autre particularité de l'invention est constituée par le fait qu'elle présente un nombre fondamental de pièces communes qui en tout cas s'adaptent selon les caractéristiques du mécanisme d'actionnement, soit manuel au moyen de chaîne ; soit avec assistance mécanique ; soit motorisé ou par transmission à cardan.

[0003] Selon l'invention sont communes, les arbres dans leurs différents diamètres ; les moyens de rétention du store, rideau ou autre ; les divers moyens de couronnement et contrepoids ; l'organe d'actionnement et l'organe de transmission ; les supports fixes de ces mécanismes et leurs couvercles en deux versions ; le caisson ou tambour supérieur pour les mécanismes de ramassage du store ou rideau ; les fermetures et couvercles du caisson ; les moyens alternatifs de fixation du caisson au toit et au mur et les cantonnières latérales pour le guidage et logement du store ou rideau en deux versions : unes montées sur les flancs du caisson sur le côté de la poulie de transmission et une autre cantonnière invariable, pour l'autre côté.

ANTECEDENTS DE L'INVENTION

[0004] La version de l'invention qui nous occupe est basée sur des droits enregistrés antérieurement en faveur de la même demanderesse Sistemas Delfin S.L. et de son inventeur M. Jesús Cid Quintas, en pouvant constater que le document U ES 200103148(3) pour: MECANISMO Y RIEL PARA ESTORES O CORTINAS et le document U ES 200501993 (3) pour: CONJUNTO DE RIEL PARA CORTINAS, ESTORES Y ANÁLOGOS, contiennent une cantonnière ou rail qui comporte un guide en plan pour des membres articulés et des ancrages

pour leur fixation au toit et au mur et un mécanisme actionné par une moufle avec sa boîte à engrenages et à chaîne à billes de traction.

[0005] Une autre particularité de l'invention est constituée par le fait qu'elle présente un nombre fondamental de pièces communes qui en tout cas s'adaptent selon les caractéristiques du mécanisme d'actionnement, soit manuel au moyen de chaîne ; soit avec assistance mécanique ; soit motorisée ou par transmission à cardan.

[0006] Selon l'invention sont communes, les arbres dans leurs différents diamètres ; les moyens de rétention du store, rideau ou autre ; les divers moyens de couronnement et contrepoids ; l'organe d'actionnement et l'organe de transmission ; les supports fixes de ces mécanismes et leurs couvercles en deux versions ; le caisson ou tambour supérieur pour les mécanismes de ramassage du store ou rideau ; les fermetures et couvercles du caisson ; les moyens alternatifs de fixation du caisson au toit et au mur et les cantonnières latérales pour guidage et logement du store ou rideau en deux versions : unes montées sur les flancs du caisson sur le côté de la poulie de transmission et une autre cantonnière invariable, pour l'autre côté.

[0007] Le caisson ou tambour est constitué d'un jeu de pièces. Une fixe qui est un profilé à équerre inversée et une autre détachée ou couvercle à profil semicirculaire. La première a des rails en plan pour les moyens de rétention et de fixation et sur ses bords des plis pour l'ancrage de la deuxième assistés de divers cliquets d'agrafage qui se ferment contre lesdits plis en favorisant une fermeture et une ouverture très faciles.

[0008] Des moyens d'agrafage à force par l'enclenchement réciproque de moyens directement incorporés ou réalisés sur les flancs mixtes du tambour et à l'intérieur du couvercle.

[0009] Ledit caisson se ferme à ses extrémités au moyen des flancs emboîtés correspondants qui ont un relief intérieur adapté à la silhouette du caisson armé, multiperforé, et qui est couvert par un couvercle enjoliveur, en incorporant les moyens de rétention des supports antérieurs multiperforés dont l'un est en croisillon ; ceux-ci étant pourvus sous un appendice ou patte servant à recevoir ou retenir les cantonnières latérales pour le guidage du rideau, store ou similaire

[0010] Des cantonnières qui, pour le côté de la moufle d'actionnement, est un profilé rectangulaire ouvert du côté intérieur dans lequel il a, tangentes, un jeu de guides parallèles et un autre guide indépendant pour loger entre celles-ci la boîte à engrenages, et par ailleurs, il a un logement pour ledit appendice ou patte de fiche du flanc du caisson.

[0011] Des cantonnières qui pour le côté de la poulie de transmission ont, dans une version, une forme en équerre avec les deux côtés sous forme de « U » et le sommet en projection tubulaire pour le logement de l'appendice ou patte de fiche du caisson et un côté pour le guidage du rideau, store ou similaire où est logée une pièce rectangulaire qui a un trou pour ladite patte et un

siège pour le pivot de rotation de la poulie de transmission.

[0012] Une autre cantonnière, avec la même mission, qui a une forme tubulaire rectangulaire ouverte partiellement le long du côté intérieur et de l'autre côté pourvue d'un logement tubulaire pour ladite patte de fiche du caisson et la pièce d'appui du pivot.

[0013] Un autre détail de l'invention est que le mécanisme d'actionnement, outre la moufle traditionnelle au moyen de chaîne à billes peut être motorisé ou au moyen de cardan.

[0014] Le mécanisme motorisé, selon l'invention consiste en un organe cylindrique de transmission où est incorporé le moteur et il comporte une plaque circulaire avec un trou en croisillon pour monter dans un mamelon de croisillon et support de ce type déjà décrit.

[0015] Le cardan est composé d'un organe de ce type ayant des moyens pour le montage dans le croisillon respectif pour le montage sur le support déjà décrit et pourvu d'une correspondante barre d'actionnement et une manivelle articulée et où la boîte à engrenages a des moyens pour l'arbre de transmission.

[0016] Une idée plus large des caractéristiques de l'invention sera réalisée à la suite, en faisant référence aux feuilles de dessins annexées à ce mémoire, où d'une manière quelque peu schématique et uniquement à titre d'exemple, on a représenté les détails préférés de l'invention.

DESCRIPTION DES DESSINS:

[0017]

La figure 1, est une vue explosée en perspective des composants d'un ensemble de store, rideau (1) pour quatre formats différents d'arbres tubulaires (5/50/51/52).

La figure 2, est une vue identique à la précédente pour un ensemble (1) qui a un jeu de supports identiques (12-12) pour le mécanisme de transmission.

La figure 3 est une vue identique à la précédente avec l'incorporation dans la transmission d'un système à ressort (55) pour les arbres (50/51/52).

La figure 4 est une vue explosée en perspective identique aux précédentes où l'on montre un tambour ou caisson (17/18) et des guides latéraux (22/23/24) pour des ensembles d'arbre tubulaire (5/50).

La figure 4.1, est une vue en perspective de l'ensemble du tambour et du couvercle partiellement représenté en position de montage, avec des détails (A) de la fermeture entre le couvercle et le tambour ; (B) d'ancrage entre le couvercle et le tambour et (C) de fermeture, en version inversée, du couvercle et du tambour.

La figure 4.2 est une vue en perspective du couvercle partiellement représenté avec un appendice inclinée.

La figure 4.3 est une vue identique à la précédente d'un appendice cambré vers l'extérieur.

La figure 4.4, est une vue identique à la précédente d'un appendice sous forme de fourche.

La figure 5 est une vue identique à la précédente pour des ensembles d'arbre tubulaire (5/50/51/52).

La figure 6 est une vue identique à la figure 3 avec l'incorporation de moyens motorisés (25) pour des ensembles d'arbres tubulaires (50/51/52).

La figure 7 est une vue identique à la précédente avec l'incorporation de moyens à cardan (30) d'actionnement pour des ensembles d'arbres tubulaires (50/51/52).

MISE EN OEUVRE PRÉFÉRÉE DE L'INVENTION

[0018] Une mise en oeuvre préférée de l'invention est apportée par l'objet représenté dans lesdits dessins dans lesquels on observe un store ou rideau déplié (1) avec ses moyens d'ancrage (2) correspondants dans des arbres tubulaires de transmission (5/50/51/52) correspondants de diamètres croissants, qui à cet effet ont une rainure longitudinale tangente (53) en guise de rainure de clavetage et terminée sous une forme connue de trélingage (3) avec sa barre de contrepoids (4) correspondante.

[0019] Des arbres tubulaires (5/50/51/52) qui ont une âme intérieure rayée (54) en nombre croissant par rapport au diamètre qui, à une extrémité, sont montés dans la moufle d'actionnement (6/60/61) et, à l'autre, dans une poulie de transmission (7/70/71) qui, respectivement, comporte dans un même rapport:

- un moyeu coaxial d'actionnement (64) ; une clavette (femelle) tangentielle (62) qui loge à l'intérieur dans une rainure de clavetage (53), des nervures de renfort (63) et une boîte à engrenages (65) qui est actionnée par ladite chaîne à billes (66) qui, à cet effet à des butées de parcours (67) qui s'agrafent sur lesdites boules.
- un pivot coaxial de transmission (73), une clavette femelle (72) correspondante et des nervures de renfort (74).

[0020] Ces ensembles d'actionnement sont montés dans leurs supports correspondants. D'un côté, pour la moufle (6/60/61), un support métallique (8) sous forme de « L » renversé et, du côté de la poulie (7/70/71), un support analogue (10); les deux se ferment au moyen de

couvercles enjoliveurs respectifs en plastique (9) et (11) à silhouette analogue qui s'emboîtent à force dans les supports et se fixent au moyen de dents de pinçage (90).

[0021] Les supports (8)-(10) ont une silhouette de bouclier. Le premier a une onglette inférieure (83) pour la retenir dans la moufle (6); des trous avant (82) pour sa fixation au mur et des rainures (81) dans la corniche (80) pour la fixation au toit. Le deuxième a également une forme de bouclier avec une rainure axiale inférieure (103) achevée sous forme de siège de coussinet (104) pour le pivot (73) de la poulie (7). Une denture périphérique (105) pour centrer le support (10), des trous avant (102) pour la fixation au mur et des rainures (101) dans la corniche (100) pour la fixation au toit.

[0022] L'ensemble comprend un jeu de contrepoids (40/41/42); le premier et le dernier pour la tringle cylindrique (30) et le deuxième pour le montage sans tringle. Le premier est un profilé mixte qui a un corps creux rectangulaire et une élévation sous forme de pince et il se ferme au moyen d'un couvercle mixte (43) avec un épaulement rhombique (44) qui s'emboîte dans ledit creux. Le (41) ce sont deux profilés demi-ronds avec des nervures intérieures bouvetés qui s'emboîtent entre eux en comprimant la toile (1) et qui se ferment au moyen d'un couvercle elliptique (46) avec des pattes (47) qui se fixent entre lesdites nervures (45) et, le troisième (42) est une moulure sous forme de « U » avec des nervures intérieures (48) qui se fixe à force et qui se ferme au moyen d'un couvercle rectangulaire (49) qui a des pivots (49A) qui s'encastrent entre les nervures (48).

[0023] Dans une alternative de l'invention, les supports pour la moufle (6) et la poulie (7) ont une composition identique tout en maintenant la même forme de support sous forme de « L » renversé (12) et une silhouette sous forme de bouclier ; un couvercle enjoliveur extérieur (13) identique et une carcasse ou carénage enveloppant (14) sous forme de « U ». Le support a des perforations (121) dans la corniche pour la fixation au toit et, sur la surface, multiples perforations (122) pour différents usages, parmi lesquels la fixation au moyen de tire-fond (150) d'un mamelon prismatique sous forme de croissillon (15) dans lequel est montée la moufle (6). Le couvercle (13) a des petits tétons (130) pour s'emboîter à force dans les perforations (122) du support (12) et la carcasse (14) a des nervures latérales (140) pour s'encastrent dans des rainures latérales (123) du support (12). À l'autre extrémité, on dispose d'un support (16) pour le pivot (73) de la poulie (7) qui est une pièce rectangulaire qui est fixée au moyen d'un tire-fond (160) et qui a intérieurement un épaulement avec siège circulaire (161) pour ledit pivot (73). Cet ensemble est fabriqué en des matières plastiques.

[0024] Dans l'alternative représentée par la figure (3), la barre de transmission qui actionne l'ensemble [(et qui n'est pas représentée dans les figures précédentes et qui est employée dans les arbres de diamètre supérieur (50/51/52)], est constituée d'un ressort tubulaire (55) qui est montée sur le moyeu (64) de la moufle (60/61) et qui

à l'autre extrémité a une couronne dentée (56) qui est en prise avec les rayures de l'âme (54) ayant la mission, lors de son déroulement, de bander le ressort (55), en se débandant dans la phase d'enroulement pour faciliter l'opération de ramassage.

[0025] Le mécanisme peut se ranger dans un caisson ou tambour correspondant et dans des cantonnières latérales représentées dans deux formats différents dans les figures 4 et 5. La première pour des arbres (5/50) et la deuxième pour des arbres (5/50/51/52), en tenant compte du fait que le format des mécanismes restants est en fonction de ceux-ci.

[0026] Le caisson ou tambour est composé d'une partie fixe sous forme de « L » renversé (17) et d'une autre partie mobile sous forme de « C » (18) en guise de couvercle articulé au moyen de cramponnements (21). À cet effet, la partie fixe comporte des profilés en plan (170) pour support de fixation toit/mur (173); de mur (174) et de toit (175). Elle comporte également des ancrages (171) sur le bord antérieur du plan et sur le bord inférieur (172) du côté vertical. Par conséquent, le couvercle sous forme de « C » (18) a un bord supérieur (182) sous forme de lèvre qui s'accroche au bord (171) du caisson (17) et un bord inférieur (181) sous forme de pince qui s'accroche au bord inférieur (172) du caisson et ledit bord (181) a une nervure parallèle associée servant d'accrochage pour une des dents (210) du cliquet (21) qui a une autre dent (210) qui s'accroche au bord inférieur (172) du caisson (17). Une forme simple de fermer et ouvrir le caisson (17) sans avoir recours aux moyens traditionnels de visage.

[0027] Selon l'invention, pour l'union et la fermeture dudit couvercle (18) dans le tambour (17) on a prévu essentiellement une nervure ou appendice longitudinal (21.1) situé dans la zone centrale dudit couvercle (18), à l'intérieur, et avec un profil approprié pour s'enclencher à force contre un piton u pivot (20.1), de préférence concentrique à une échancrure (190) de l'épaulement (191) du flanc (19) sous la forme représentée dans le détail (A) (Figure 4.1), raison pour laquelle, l'appendice (21.1) dans ce cas a un profil (22.1) cambré vers l'intérieur qui s'ajuste contre l'arc tangentiel dudit pivot (20.1), à force, grâce à:

- au fait que la distance entre l'axe symétrique du pivot (20.1) et l'accrochage (171) est identique à la distance entre l'axe symétrique de l'appendice (21.1) et l'extrémité du pli (180), avec une légère variation pour l'ajustage et ;

- à l'élasticité des matières desdites pièces.

[0028] Dans une version alternative ledit appendice (21.1) du couvercle (18), peut choisir, sans varier le piton pour son enclenchement, un appendice incliné (23.1) (Fig.4.2); un appendice cambré vers l'extérieur (24.1) (Fig. 3) et un appendice sous forme de fourche (25.1) (Fig.4.4) ou une autre forme similaire avec des applica-

tions identiques.

[0029] Dans une autre version le pivot (20.1) peut adopter une fonction d'enclenchement femelle (20.2), en raison de quoi ledit pivot comporte une rainure longitudinale (20.3) où s'enclenchera au moins, la version inclinée (23.1) de la Fig.4.2.

[0030] Ainsi, avec très peu d'adaptations des moules, il est possible d'altérer les parties emboîtables du couvercle (18) et du tambour (17) en se passant des pièces accessoires qui exigent des moules indépendants

[0031] Les extrémités du caisson ou tambour (17) sont couvertes par des flancs de fermeture (19) qui ont un épaulement concentrique intérieur (191) qui adoptent la silhouette de celui-ci et celle du couvercle (18). Ceux-ci à leur tour sont couverts par des couvercles enjoliveurs (20) qui sont fixés au moyen de tétons (200) dans des perforations (193) des flancs (19) qui ont également :

- un logement central sous forme de croix pour un mamelon prismatique (15) qui est fixé par un tire-fond (190) et,
- un appendice ou patte inférieure (194) qui s'enfiche dans les cantonnières latérales qui couvrent les côtés du store ou rideau.

[0032] Il comporte une cantonnière (22) pour logement du côté de la moufle (6) et, des cantonnières (23) et (24) pour le côté de la poulie (7). Elles ont toutes des logements (223); (232) et (242) respectivement pour l'appendice ou patte (194) des flancs (19) pour unir les cantonnières et le tambour en formant un encadrement complet pour le store ou rideau. La cantonnière (22), un profilé vertical sous forme de « U » ouvert du côté intérieur (220) a aux côtés, également verticalement, un guide (221) et une nervure (222) pour le guidage du store ou rideau (1). La cantonnière a un profil (240) analogue au précédent et également ouvert du côté intérieur (241) qui sert également de guide au store ou rideau (1). On monte également à son extrémité supérieure une pièce d'appui (243) pour le pivot (73) de la poulie (7) et un trou (244) pour l'appendice ou patte (194) du flanc (19) et un petit piton inférieur (245) pour éviter son délogement. La cantonnière restante (23) a une forme générale en équerre et chaque côté est un profil sous forme de « U » (230) et (231), l'intérieur sert de guide au store ou rideau (1) et l'extérieur pour la fixation au mur par des moyens appropriés

[0033] Dans une autre alternative d'actionnement automatique, les arbres tubulaires de plus grand format (50/51/52), logent des axes cylindriques motorisés (65) qui sont montés sur un simple support discoïde (26) qui a un trou en croix (260) qui est monté dans un mamelon prismatique en croisillon (15) correspondant qui peut logiquement être actionné par des mécanismes fixes de commande (27) ou télécommande (28).

[0034] Dans une autre alternative, l'actionnement est réalisé au moyen d'un mécanisme à cardan (30) avec

sa boîte à engrenages correspondant (29) et son adaptation respective (290) pour la barre de transmission, bras vertical d'actionnement (31) et des manivelles correspondantes (32), dont la boîte (29) est montée sur un dit support (19).

[0035] Une fois décrite convenablement la nature de l'invention, on remarque aux effets opportuns, que celle-ci n'est pas limitée aux détails exacts de cet exposé, mais au contraire, on introduira dans celle-ci des modifications considérées opportunes, si toutefois il n'y a pas de modification essentielles de celle-ci, qui sont revendiquées à la suite.

15 Revendications

1. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, du type intégré par des membres d'enroulement de format différent en fonction de l'extension et le poids du store ou rideau et qui comporte des moyens mécaniques connus manuels d'actionnement; des moyens motorisés d'actionnement et des moyens mécaniques automatiques d'actionnement avec un équipement complémentaire et varié, **CA-**
RACTÉRISÉS en ce que :

- les membres d'enroulement sont des arbres tubulaires d'au moins quatre diamètres différents (5/50/51/52) qui ont une âme rayée (54) pour l'application des moyens d'actionnement ; rainure longitudinale externe (53) en guise de rainure de clavetage pour la rétention du rideau/store (1) et pour l'accouplement intérieur desdits moyens d'actionnement (6 et 7)
- des adaptations dans lesdits moyens d'actionnement (6 et 7) pour leur montage sur des supports (8 et 10) correspondants pour la fixation au mur et au toit;
- des supports dans deux versions, une mixte combinée de pièces métalliques (8-10) et en plastique (9) et une autre en plastique totalement (12) ;
- une couronnement inférieur du rideau ou store (3) pour l'installation de différentes tringles de contrepoids (4);
- un équipement comportant des moyens enveloppants ou de logement (17-18), avec un couvercle articulé respectif ayant divers moyens d'enclenchement, pour les mécanismes d'actionnement et l'arbre d'enroulement, et
- des moyens enveloppants ou de logement pour les côtés (22-23-24) du rideau ou store (1).

2. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGE-

MENT, dans laquelle les moyens d'actionnement selon la revendication 1 sont des moufles (6) connues avec leur boîte à engrenages (65) d'actionnement manuel au moyen de chaîne à billes (66) **CARACTÉRISÉES en ce qu'**elles ont des corps (6) à section adaptée au diamètre de l'arbre (5/50/51/52) avec des respectives rainures de clavetage femelle (62) tangentes pour s'emboîter dans la clavette (53) de l'arbre (5/50/51/52), une boîte à engrenages (65), un moyeu de transmission (64) et des nervures externes de renfort (63) qui s'encastrent dans les rayures (54) de l'arbre (5/50/51/52), avec d'autres moyens pour leur fixation au support.

3. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, dans laquelle les moyens d'actionnement selon les revendications 1 et 2, à l'extrémité opposée à la moufle (6), est **CARACTÉRISÉ en ce qu'**il comporte une poulie de transmission (7) avec sa rainure de clavetage femelle (72) correspondante pour l'ajustage dans la clavette (53) de l'arbre (5/50/51/52); des nervures de renfort (74) qui s'encastrent dans les rayures (54) de l'âme et un pivot axial (73) pour l'appui et la rotation sur le support respectif.

4. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, des supports pour le soutien des mécanismes d'actionnement, selon les revendications 1 à 3 dans la version de support mixte, **CARACTÉRISÉ en ce qu'**il comprend à chaque extrémité un bouclier métallique (8 - 10) sous forme de « L » renversé, avec des trous avant (82-102) pour la fixation au mur et des rainures (81-101) dans la corniche (80-100) supérieure pour la fixation au toit et un couvercle (9-1) respectif en matière plastique de figure adaptée à la forme de la paroi verticale du bouclier (8-10) et pourvu d'un rebord et de rayures d'ajustage à ladite paroi et d'encastremets de pinçage (90) pour leur fixation à la corniche (80-100).

5. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, des supports, selon la revendication 4, dans laquelle les boucliers métalliques sont **CARACTÉRISÉS en ce qu'**ils comportent, respectivement, des moyens d'ancrage à chaque extrémité; pour la moufle (6) une onglette (83) cintrée vers l'intérieur qui s'accroche dans celle-ci et pour la poulie (7) une rainure (103) avec siège de coussinet (104) pour le pivot (73) et une denture périphérique (105) pour orienter la position du support.

6. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, un support en plastique selon les revendications 1 à 3, intégrée par un jeu de pièces, **CARACTÉRISÉ en ce qu'**il comporte un bouclier (12) également sous forme de « L » renversé, multiperforé (122), pourvu d'un couvercle enjoliveur (20) qui est fixé par encastrement de petits tétons (200) et d'une carcasse (14) sous forme de « U » qui s'emboîte (140) dans les fissures latérales (123) du bouclier (12) en enveloppant le support complet.

7. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT pour le soutien dans la moufle selon la revendication 6, comporte un membre axial qui est **CARACTÉRISÉ en ce qu'**il consiste en une pièce prismatique ou un mamelon (15) en croisillon, montée au moyen d'un tire-fond (150) sur le bouclier (12) multiperforé (122).

8. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, pour le soutien dans la poulie selon la revendication 6, comporte un membre adossé qui est **CARACTÉRISÉ en ce qu'**il s'agit d'une pièce prismatique (16) rectangulaire qui est montée par des petits tire-fond (160) dans le bouclier (12) multiperforé (122), est réglable et a un épaulement intérieur (161) avec des sièges pour l'appui et la rotation du pivot (73).

9. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, dans une alternative d'actionnement, selon la revendication 1, pour des mécanismes de moufle et sauf pour l'arbre de diamètre inférieur, **CARACTÉRISÉ en ce qu'**il incorpore un axe tubulaire (55) à ressort et des extrémités pourvues de couronne dentée (56) pour des encastremets dans les rayures (54) de l'âme qui bande dans la phase de déroulement et débände dans la phase d'enroulement, en facilitant l'opération de ramassage du rideau ou store (1).

10. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, dans une autre alternative d'actionnement, selon la revendication 1 pour des mécanismes sans mufle et sauf pour l'arbre de diamètre inférieur, **CARACTÉRISÉ en ce qu'**il incorpore un axe cylindrique (25) pourvu de membre motorisé automatique, qui est actionné par une commande fixe (27) ou une

télécommande (28), et qui est monté à une extrémité correspondante au moyen d'un membre discoïde (28) pourvu de pas en croisillon (260) dans le mamelon prismatique (15) en croisillon.

11. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, dans une autre alternative d'actionnement, selon la revendication 1, pour des mécanismes sans mufle et sauf pour l'arbre de diamètre inférieur, **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** comporte une boîte à engrenages (29) avec sortie (290) pour l'axe de transmission actionnée par un bras de levier (31) à cardan (30) et des manivelles articulées (32).

12. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, des moyens enveloppants ou de logement selon la revendication 1, en deux formats; pour les deux arbres de diamètre inférieur, l'un d'eux, et un autre pour tous les diamètres, **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** comprend un caisson ou tambour avec une partie fixe sous forme de « L » renversé (17), qui dans le plan a des moyens (170) pour les ferrures (173/174/175) de montage au mur ou au toit et une partie mobile ou couvercle (18) sous forme de « C », avec des moyens respectifs pour ancrage et articulation (171-181) dans ses bords libres respectifs y des cliquets (21) correspondants qui s'accrochent à l'une et l'autre partie pour ouvrir et fermer la partie mobile ou couvercle (18).

13. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, la partie fixe et mobile du caisson ou tambour selon la revendication 12, qui ont des moyens d'accrochage respectifs, **CARACTÉRISÉ en ce que** la partie mobile ou couvercle (18) a un bord supérieur (180) sous forme de lèvre et un autre inférieur sous forme de pince (181) associé à une nervure parallèle (182) qui s'ancrent respectivement à un bord de pince supérieur (171) et un autre prismatique inférieur (172), tandis que la nervure (182) sert d'accrochages (210) des cliquets (21) d'ouverture et de fermeture du couvercle (18).

14. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, selon les revendications 12 et 13, le couvercle articulé (18) du caisson (17) avec divers moyens d'enclenchement, **CARACTÉRISÉ en ce qu'entre** le couvercle (18) et le tambour (17) on a prévu une nervure ou appendice longitudinal (21.1) situé dans la zone centrale dudit couvercle (18), à l'intérieur, et

avec un profil approprié pour s'enclencher à force contre un piton ou pivot (20.1), de préférence concentrique à une échancrure (190) de l'épaulement (191) du flanc (19) en raison de quoi, l'appendice (21.1), dans ce cas, a un profil (22.1) cambré vers l'intérieur qui s'ajuste contre l'arc tangentiel dudit pivot (20.1), à force, étant donné que la distance entre l'axe symétrique du pivot (20.1) et l'accrochage (171) est identique à la distance qu'il y a entre l'axe symétrique de l'appendice (21.1) et l'extrémité du pli (180), avec une légère variation d'ajustage.

15. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, selon la revendication 14 dans une autre version d'enclenchement du couvercle (18), **CARACTÉRISÉ en ce que** l'appendice (21.1) du couvercle (18), peut choisir, sans varier le piton (20.1) pour son enclenchement, un appendice incliné (23.1); un appendice cambré vers l'extérieur (24.1) et un appendice sous forme de fourche (25.1).

16. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, selon les revendications 14 et 15 dans une autre version d'enclenchement du couvercle (18), **CARACTÉRISÉ en ce que** le pivot (20.1) adopte une fonction d'enclenchement femelle (20.2), en raison de quoi ledit pivot comporte une rainure longitudinale (20.3) ou sera enclenchée, au moins, la version inclinée (23.1).

17. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, le caisson ou le tambour, selon les revendications 1, 12 et 13, se ferme à ses extrémités au moyen de flancs indépendants correspondants, **CARACTÉRISÉ en ce que** se sont des plaques (19) de profil adapté à la silhouette du caisson ou tambour (17-18), avec un rebord intérieur (191) adapté auxdites extrémités, pourvu de multiples perforations (193) et le cas échéant desdits moyens (192) pour la fixation sous forme de mamelon prismatique en croisillon (15) de support pour les mécanismes d'actionnement; un appendice ou patte inférieure (194) pour son montage ou prise dans les cantonnières latérales et un couvercle enjoliveur (20) de format identique à celui des flancs de fermeture (19) dans lesquels quels il est monté à force au moyen de petits tétons (200) encastrables.

18. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, avec moyens de logement pour les côtés du

rideau ou store, selon les revendications 1 et 14, qui sont montés sur les flancs du caisson ou tambour et qui sont **CARACTÉRISÉS en ce que** ce sont des moulures sous forme de « U » (22/(23/24/)) ouvertes sur le côté intérieur (220/241/230) pour le guidage du rideau ou store (1) et qui ont des moyens tubulaires (223/242/232) pour enficher la patte ou appendice (194) du flanc (19) du tambour ou caisson (17/18) et des nervures internes (221/223) pour ledit guidage dans un cas, et dans l'autre, une pièce (243) encastrable dans la moulure (24) pour siège et appui du pivot (73) de la poulie (7) qui contient, également, un ajour (244) pour ledit appendice ou patte (194).

19. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, avec des moyens d'appui et de pivotement selon la revendication 15 pour le pivot de la poulie de transmission **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** s'agit d'une pièce prismatique ayant un siège demi-rond (243) pour ledit pivot (73), un trou (244) pour l'appendice ou patte (194) du flanc (19) du tambour ou caisson et un petit téton inférieur (245) pour empêcher son délogement.

20. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR des STORES, des RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, une alternative de moulure selon la revendication 15 pour le côté de ladite poulie **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** comprend un profil en équerre (23) avec une partie de guidage (230) sous ladite forme de « U » et une autre partie avec une forme analogue (231) pour la fixation au mur au moyen d'ancrages appropriés et un sommet tubulaire (232) pour enficher l'appendice ou patte (194).

Revendications modifiées conformément à la règle 137(2) CBE.

1. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, du type intégré par des membres d'enroulement de format différent en fonction de l'extension et le poids du store ou rideau et qui comporte des moyens mécaniques connus manuels d'actionnement; des moyens motorisés d'actionnement et des moyens mécaniques automatiques d'actionnement avec un équipement complémentaire et varié, **CARACTÉRISÉS en ce que** :

- les membres d'enroulement sont des arbres tubulaires de quatre diamètres différents (5/50/51/52) qui ont une âme rayée (54) pour l'application des moyens d'actionnement ; rai-

nure longitudinale externe (53) en guise de rainure de clavetage pour la rétention du rideau/store (1) et des moyens pour l'accouplement intérieur desdits organes *moyens* d'actionnement (6 et 7) ;

- des adaptations appropriées dans lesdits moyens d'actionnement (6 et 7) pour leur montage sur des supports (8 et 10) correspondants pour la fixation au mur et au toit;
- des supports dans deux versions, une mixte combinée de pièces métalliques (8-10) ; couvercles et en plastique (9) et (11) et support en plastique totalement (12) ;
- des couronnements inférieurs (3) du rideau ou store (1) pour l'installation de tringles massives ou creuses de contrepoids (4);
- un *équipement* tambour enveloppants ou de logement (17-18), avec un couvercle articulé (18) respectif ayant divers moyens de support *d'enclenchement*, pour les mécanismes d'actionnement et l'arbre d'enroulement, et
- Enveloppants ou de logement côtés (22-23-24) du rideau ou store (1).

Dans tous le texte on élimine ce qui est écrit en et on ajoute ou amende ce qui est écrit en caractères gras pour mettre en relief les modifications réalisées. Et on corrige successivement une série de revendications dans lesquelles on a concrétisé les aspects non pertinents de la définition et on a éliminé les aspects pouvant être superflus en laissant le contenu dans l'expression de ces solutions qui pour cet ensemble et selon l'idée de l'invention sont des structures, des dessins et des pièces de nouvelle conception.

2. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, dans laquelle les moyens d'actionnement selon la revendication 1 sont des moufles (6) avec leur boîte à engrenages (65) d'actionnement manuel au moyen de chaîne à billes (66) **CARACTÉRISÉES en ce qu'elles** ont des corps (6) à section adaptée au diamètre de l'arbre (5/50/51/52) avec des respectives rainures de clavetage femelle (62) tangentes pour s'emboîter dans la clavette (53) de l'arbre (5/50/51/52), une boîte à engrenages (65), un moyeu de transmission (64) et des nervures externes de renfort (63) qui s'encastrent dans les rayures (54) de l'arbre (5/50/51/52).

4. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, des supports pour le soutien des mécanismes d'actionnement, selon les revendications 1 à 3 dans la version de support mixte, **CARACTÉRISÉ**

en ce qu'il comprend un bouclier métallique (8 - 10) sous forme de « L » renverse à chaque extrémité, avec des trous avant (82-102) et des rainures (81-101) dans la corniche (80-100) supérieure et un couvercle (9-1) respectif de figure adaptée à la forme de la paroi verticale du bouclier (8-10) pourvu d'un rebord et de rayures d'ajustage à ladite paroi et d'encastrement de pinçage (90) pour leur fixation à la corniche (80-100).

5. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, des supports, selon la revendication 4, dans laquelle les boucliers métalliques sont **CARACTÉRISÉS en ce qu'ils** comportent, respectivement, des moyens d'ancrage à chaque extrémité; pour la moufle (6) une onglette (83) cintrée vers l'intérieur qui s'accroche dans celle-ci et pour la poulie (7) une rainure (103) avec siège de coussinet (104) et une denture périphérique (105).

6. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, un support en plastique selon les revendications 1 3, intégrée par un jeu de pièces, **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** comporte un bouclier (12) sous forme de « L » renversé, multiperforé (122), pourvu d'un couvercle enjoliveur (20) avec des petits tétons d'encastrement (200) et d'une carcasse (14) sous forme de « U » qui s'emboîte (140) dans des fissures latérales (123) du bouclier (12) en enveloppant le support complet.

7. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT pour le soutien dans la moufle selon la revendication 6, comporte un membre axial qui est **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** consiste en une pièce prismatique ou un mamelon (15) en croisillon, montée au moyen d'un tire-fond (150) sur le bouclier (12) multiperforé (122).

8. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, pour le soutien dans la poulie selon la revendication 6, comporte un membre adossé qui est **CARACTÉRISÉ en ce que** est une pièce prismatique (16) rectangulaire montée par des petits tire-fond (160) dans le bouclier (12) multiperforé (122), est réglable et a un épaulement intérieur (161) avec des sièges pour l'appui et la rotation du pivot (73).

9. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC

STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, dans une alternative d'actionnement, selon la revendication 1, pour des mécanismes de moufle et sauf pour l'arbre de diamètre inférieur, **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** incorpore un axe tubulaire (55) à ressort et des extrémités pourvues de couronne dentée (56) pour des encastrement dans les rayures (54) de l'âme.

10. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, dans une autre alternative d'actionnement, selon la revendication 1 pour des mécanismes sans mufle et sauf pour l'arbre de diamètre inférieur, *il incorpore un axe cylindrique (25) pourvu de membre motorisé automatique*, qui est **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** est actionné par une commande fixe (27) ou une télécommande (28), et qui est monté à une extrémité correspondante au moyen d'un membre discoïde (28) pourvu de pas en croisillon (260) dans le mamelon prismatique (15) en croisillon.

11. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, dans une autre alternative d'actionnement, selon la revendication 1, pour des mécanismes sans mufle et sauf pour l'arbre de diamètre inférieur, *il comporte une boîte à engrenages (29)* **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** comporte une sortie (290) pour l'axe de transmission actionnée par un bras de levier (31) à cardan (30) et des manivelles articulées (32).

12. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, des moyens enveloppants ou de logement selon la revendication 1, en deux formats; pour les deux arbres de diamètre inférieur, l'un d'eux, et un autre pour tous les diamètres, **CARACTÉRISÉ en ce qu'il** comprend un caisson ou tambour avec une partie fixe sous forme de « L » renversé (17), qui dans le plan a des moyens (170) pour les ferrures (173/174/175) de montage et une partie mobile ou couvercle (18) sous forme de « C », avec des moyens respectifs pour ancrage et articulation (171-181) dans ses bords libres respectifs y des cliquets (21) correspondants qui s'accrochent à l'une et l'autre partie pour ouvrir et fermer la partie mobile ou couvercle (18).

14. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, selon les revendications 12 et 13, le couvercle articulé (18) du caisson (17) avec divers

moyens d'enclenchement, **CARACTÉRISÉ en ce qu'**entre le couvercle (18) et le tambour (17) il y a prévu une nervure ou appendice longitudinal (21.1) dans la zone centrale du couvercle (18), à l'intérieur, et un profil pour s'enclencher à force contre un piton ou pivot (20.1), concentrique à une échancrure (190) de l'épaule (191) du flanc (19), dans le quel l'appendice (21.1), a un profil (22.1) cambré vers l'intérieur qui s'ajuste contre le pivot (20.1), à force.

15. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, selon la revendication 14 dans une autre version d'enclenchement du couvercle (18), **CARACTÉRISÉ en ce que** l'appendice (21,1) du couvercle(18), peut choisir, son enclenchement, dans un appendice incliné (23.1); un appendice cambré vers l'extérieur (24.1) et un appendice sous forme de fourche (25.1).

16. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, selon les revendications 14 et 15 dans une autre version d'enclenchement du couvercle (18), **CARACTÉRISÉ en ce que** le pivot (20.1) a un enclenchement femelle (20.2), en raison de quoi il comporte rainure longitudinale (20.3) où sera enclenchée, la version inclinée (23.1).

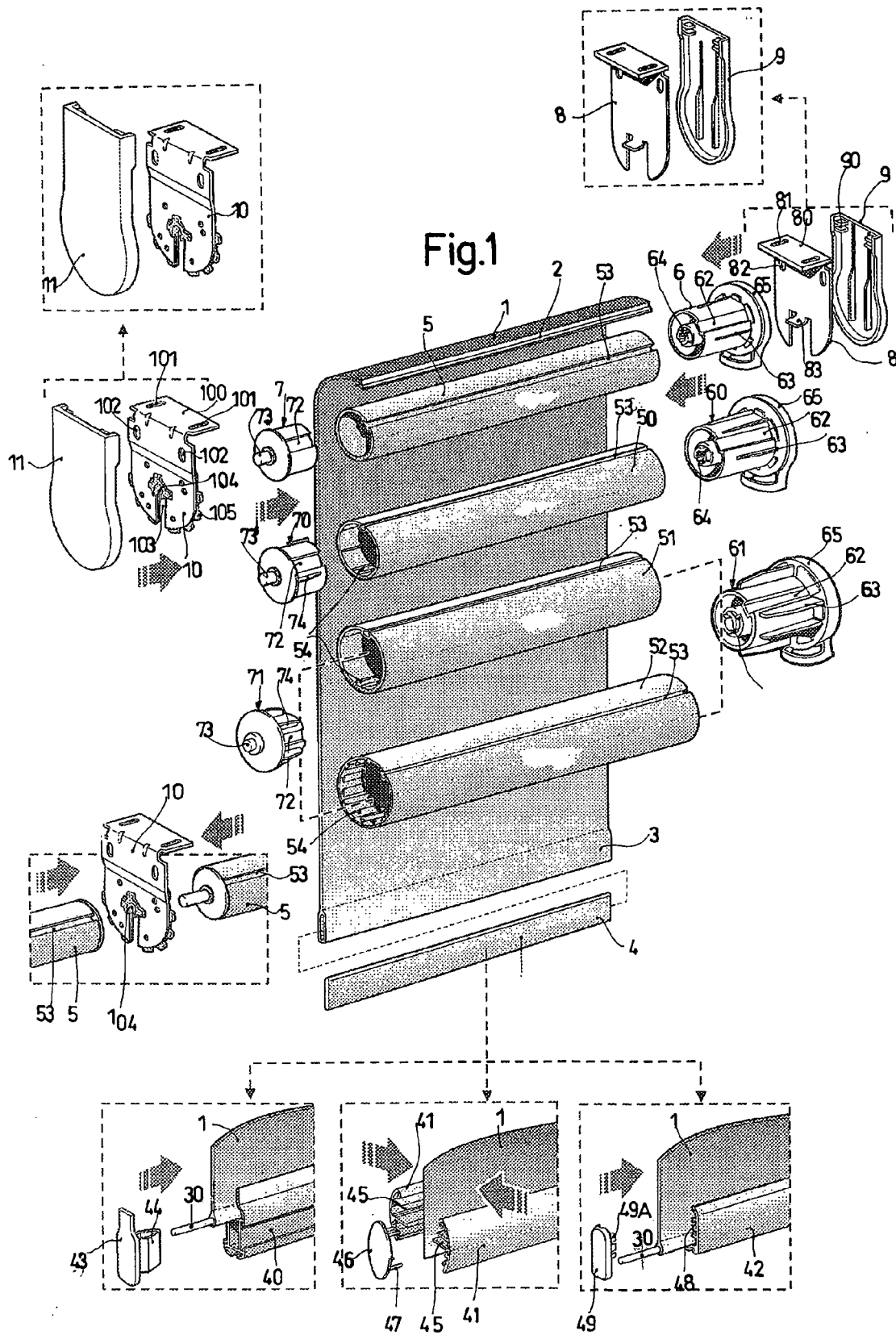
17. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, le caisson ou le tambour, selon les revendications 1, 12 et 13, se ferme à ses extrémités au moyen de flancs indépendants correspondants, **CARACTÉRISÉ en ce que** se sont des plaques (19) de profil adapté à la silhouette du caisson ou tambour (17-18), avec un rebord intérieur (191) pourvu de multiples perforations (193) et de moyens (192) pour la fixation sous forme de mamelon prismatique en croisillon (15) de support pour les mécanismes d'actionnement; un appendice ou patte inférieure (194) pour son montage dans les cantonnières latérales et un couvercle enjoliveur (20) de format identique à celui des flancs de fermeture (19) dans lesquels quels il est monté à force au moyen de petits tétons (200) encastrables.

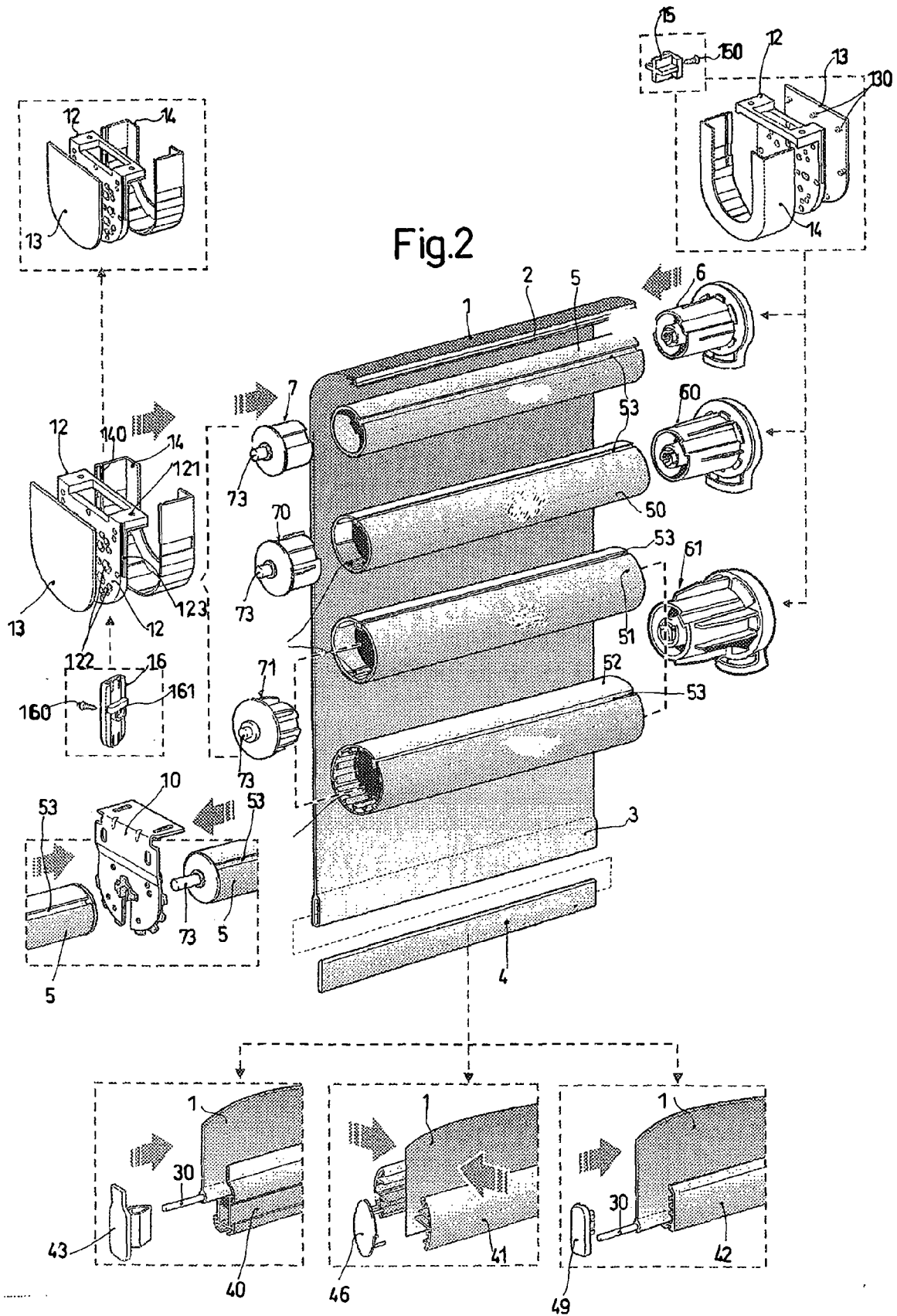
18. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, avec moyens de logement pour les côtés du rideau ou store, selon les revendications 1 et 14, qui sont montés sur les flancs du caisson ou tambour et qui sont **CARACTÉRISÉS en ce que** ce sont des moulures sous forme de « U » (22(/23/24/) ouvertes

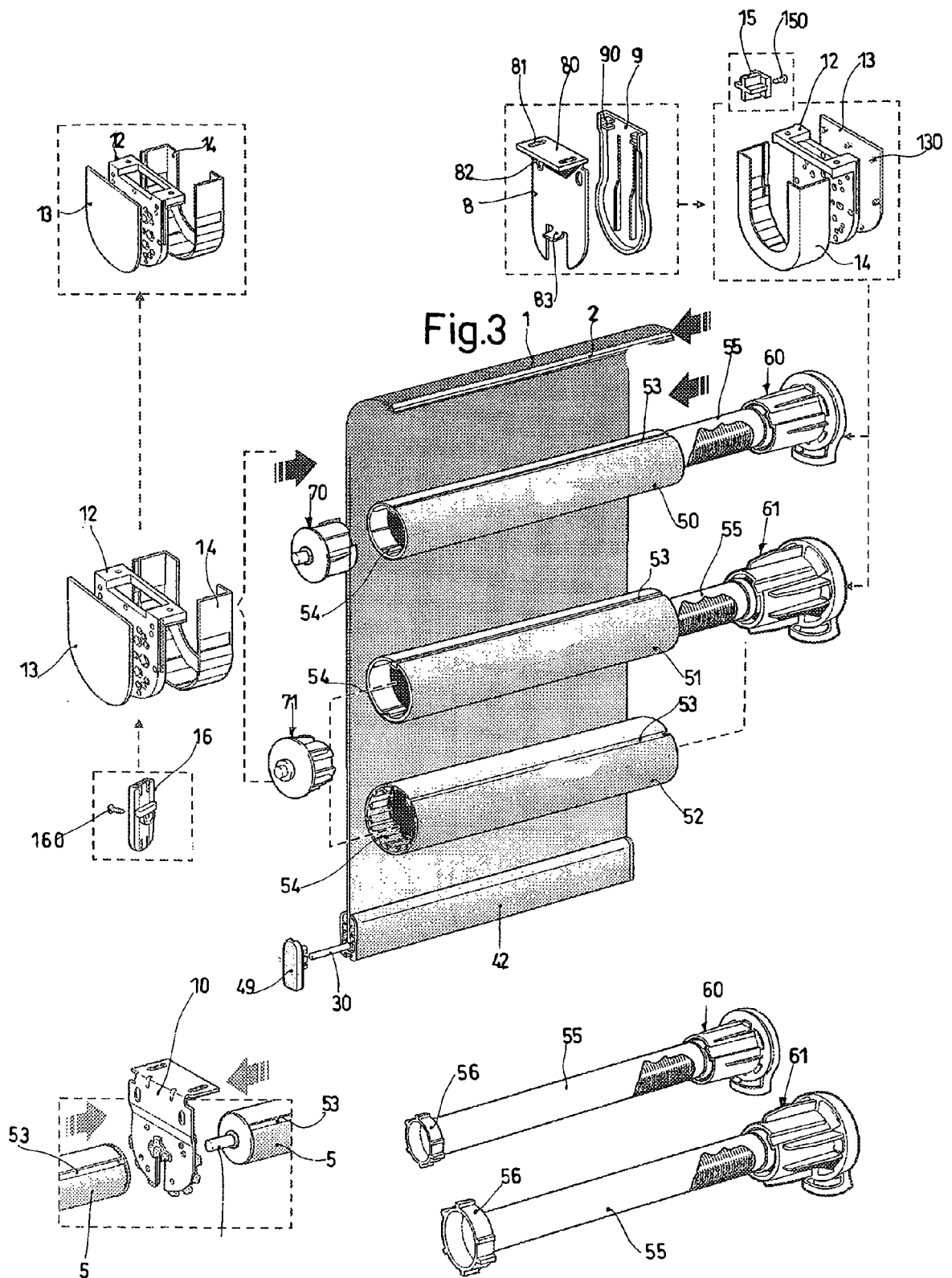
sur le côté intérieur (220/241/230) et qui ont des moyens tubulaires (223/242/232) pour enficher la patte ou appendice (194) ; des nervures internes (221/223) pour ledit guidage dans un cas, et dans l'autre, une pièce (243) encastrable dans la moulure (24) qui contient, également, un ajour (244) pour ledit appendice ou patte (194).

19. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR DES STORES, DES RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, avec des moyens d'appui et de pivotement selon la revendication 15 pour le pivot de la poulie de transmission **CARACTÉRISÉ en ce qu'**il s'agit d'une pièce prismatique ayant un siège demi-rond (243) un trou (244) et un petit téton inférieur (245) pour empêcher son délogement.

20. MÉCANISME MULTIPLE COMBINÉ POUR des STORES, des RIDEAUX ET SIMILAIRES AVEC STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE DE LOGEMENT, une alternative de moulure selon la revendication 15 pour le côté de ladite poulie **CARACTÉRISÉ en ce qu'**il comprend un profil en équerre (23) avec une partie de guidage (230) sous forme de « U » et une autre partie avec une forme analogue (231) pour la fixation au mur et un sommet tubulaire (232) pour enficher l'appendice ou patte (194).







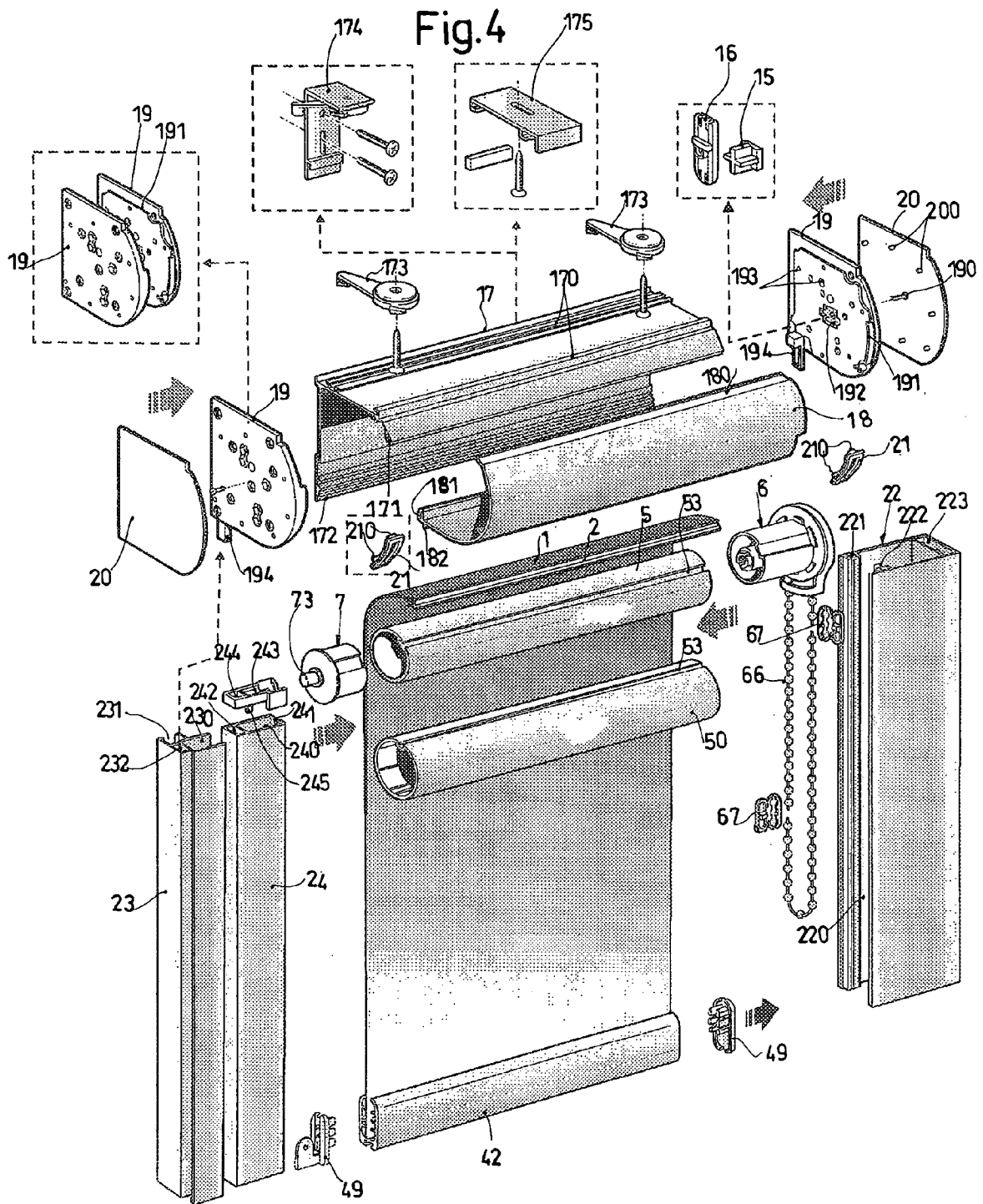


Fig.4.1

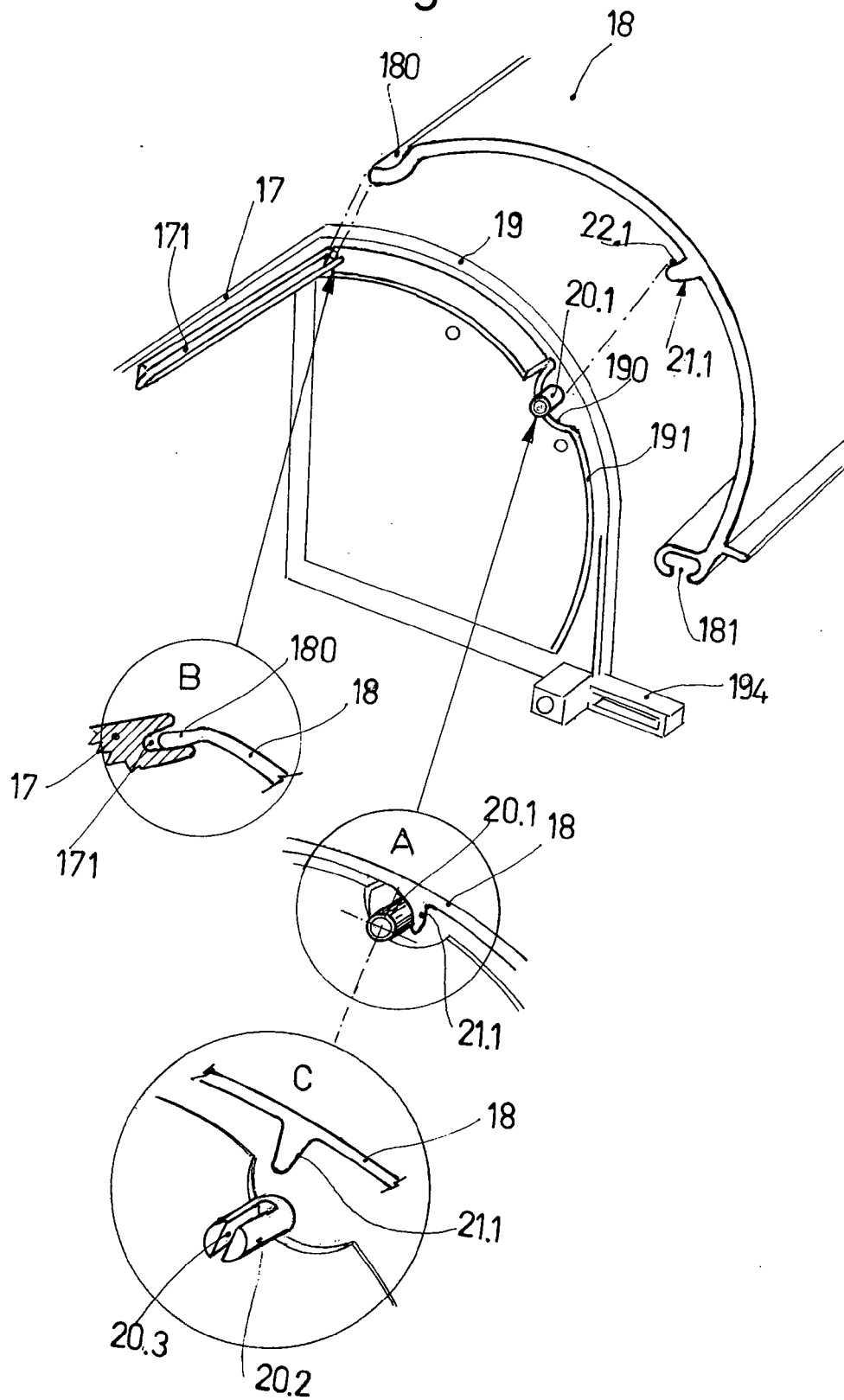


Fig.4.2

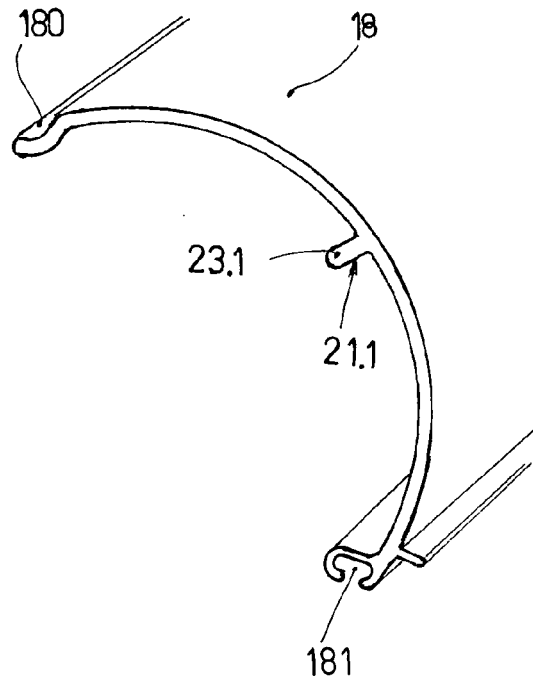


Fig.4.3

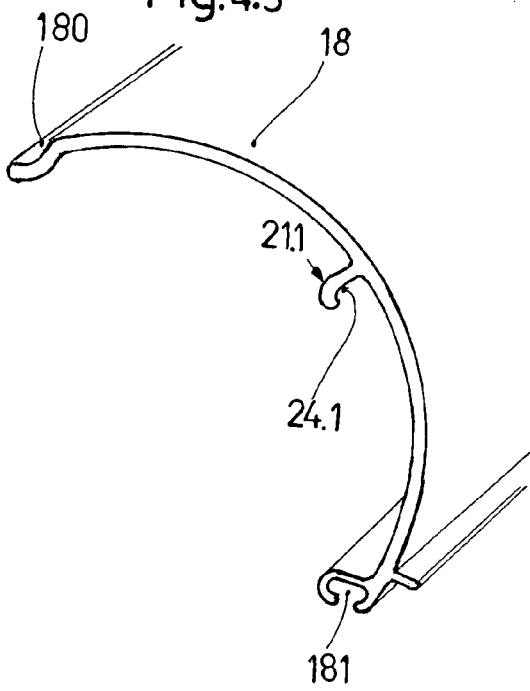
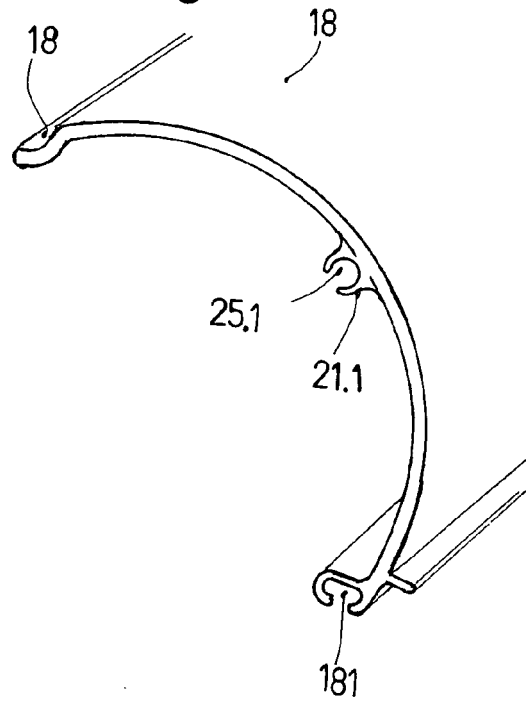
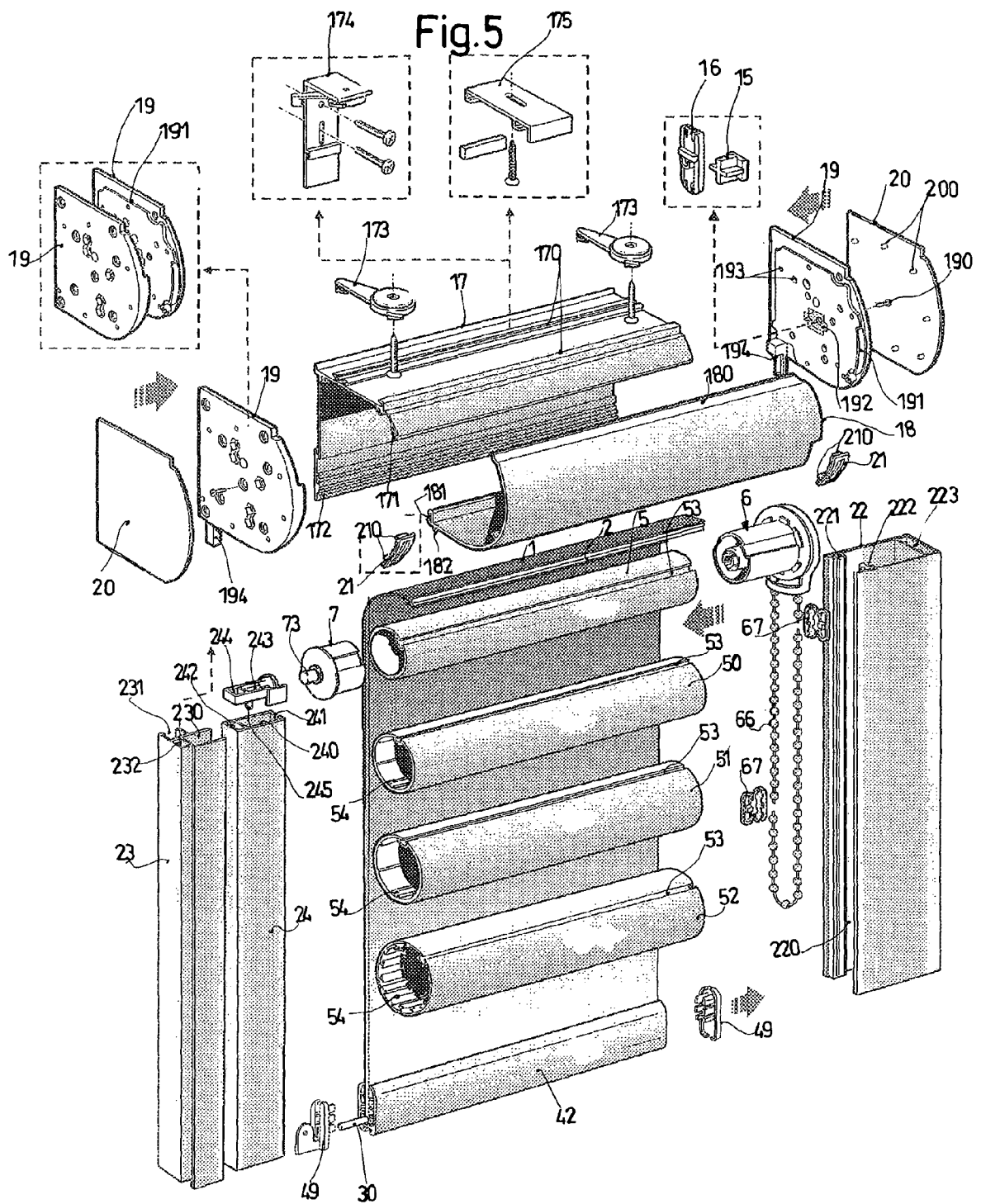
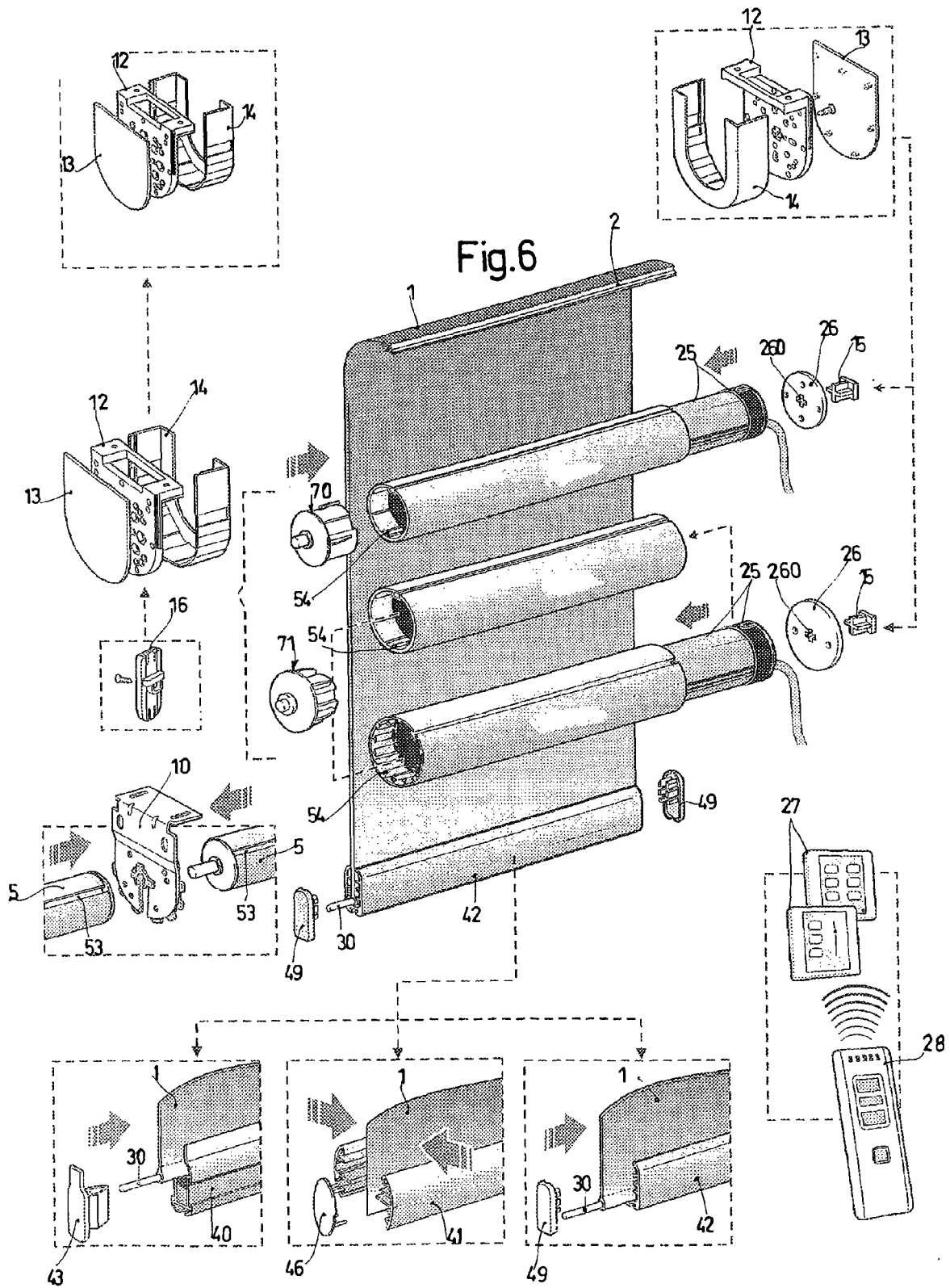
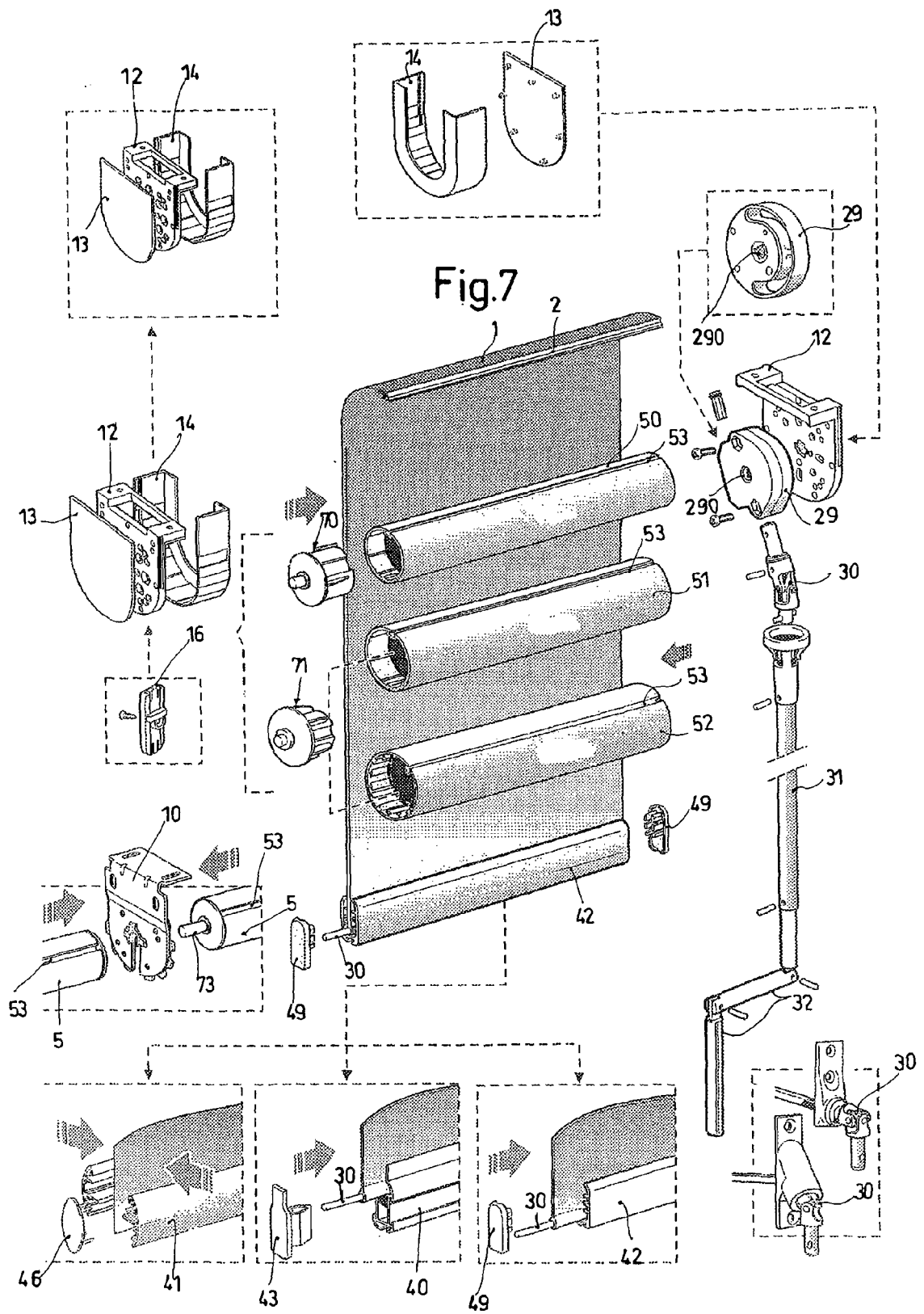


Fig.4.4











Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 07 38 0290

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	US 2002/100562 A1 (IKLE DORIS M [US]) 1 août 2002 (2002-08-01) * le document en entier * -----	1-20	INV. E06B9/42
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			E06B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 15 avril 2008	Examineur Geivaerts, Dirk
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

1
EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 07 38 0290

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

15-04-2008

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2002100562 A1	01-08-2002	US 2004221967 A1	11-11-2004

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- ES 200103148 U **[0004]**
- ES 200501993 U **[0004]**